VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 février 2013 – n° 07

130007

VENTE A ELRES DE LA CUISINE CENTRALE

Par délibération en date du 21 décembre 2012, le Conseil Municipal a approuvé la vente des parcelles cadastrées section CW n° 100 et n° 102 comprenant un bien bâti (775 m²).

La superficie nécessaire à l'extension envisagée par le futur acquéreur s'établit sur une partie de la parcelle cadastrée section CW n° 101 (bornage en cours pour une superficie de 700 m²), la parcelle CW n° 103 étant réservée par la ville pour aménager un accès futur.

La cession porte ainsi sur les parcelles cadastrées CW n° 100, n° 102 et n° 101 (partiel) pour un montant de 400 000 €.

LE CONSEIL

Après avoir délibéré,

- APPROUVE cette cession,
- CONSTATE la désaffectation et prononce le déclassement des parcelles, au terme du contrat de la délégation de service public,
- AUTORISE la cession de l'ensemble terrains et bâtiment au prix de 400 000 € net vendeur hors frais de notaire,
- AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié à intervenir.

ADOPTE PAR 27 VOIX POUR

Contre : 8 (J.L. BOURDON - F.LEGRAND - V.BENOIT - F.WALTER S.VINCENT - R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 32

Procurations..... 3

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 février 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL (procuration à Pierre LEROY aux points 8 et 9), Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Daniel CHRISTOPHE	à	Christian PIERRET
Marie-Claude JARRIGE	à	Romuald GBEDEY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Francine WALTER

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.